



Ottawa, le 5 juin 2014

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir accepté la fonction de « *personne observatrice-scrutatrice* » pour l'AGA 2014 du RESDAC.

Ce document explique votre rôle et vous informe, en fonction de votre province ou territoire, de la composition des délégations qui participeront à l'AGA du RESDAC.

Nous avons également joint les documents suivants :

- Cahier du participant : les documents de l'AGA 2014,
- 2 cartons de vote (OUI - NON) par délégué présent : cartons utilisés pour exprimer leur vote lors de l'AGA,
- Bulletins d'élection des nouveaux membres au Conseil d'administration,
- Formulaire du rapport de l'AGA que vous aurez à compléter.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à contacter Sérivanh au 613-49-5333 poste 243, ou par courriel : adjointedg@resdac.net

Merci de votre collaboration et bonne AGA!



Normand Lévesque
Directeur général



1. Ce que vous aurez à faire :

- Vous présenter et expliquer votre rôle aux délégués présents;
- Prendre les présences des délégués, sur le formulaire prévu;
- Remettre à chaque délégué présent 2 cartons de vote;
- Agir comme scrutateur lors de la réunion (vote à main levée); les délégués devront utiliser leurs cartons de vote;
- Agir comme scrutateur lors de l'élection (vote secret);
- Conserver les bulletins d'élection;
- Remplir le formulaire de rapport du déroulement de la rencontre;
- Signer le formulaire;
- Mettre dans l'enveloppe prévue à cet effet :
 - Le formulaire signé du rapport de la rencontre;
 - Les formulaires d'évaluation remplis par les délégués;
 - Les bulletins d'élection.

2. Composition des délégations lors de l'AGA 2014

2.1 Les délégations des provinces accréditées seront composées :

1. Le Collège Acadie Î.-P.-É. : **5 délégués**
 - 4 délégués qui représentent les secteurs de 1) l'éducation 2) l'économie 3) la représentation communautaire et 4) les pouvoirs publics.
 - 1 personne apprenante inscrite dans un programme de formation (niveau 1-2).
2. Le Collectif de la communauté du savoir (CCS)-**Ontario** : **6 délégués**
 - 5 délégués qui représentent les secteurs de 1) l'éducation 2) l'économie 3) les services publics 4) la représentation communautaire et 5) les pouvoirs publics.
 - 1 personne apprenante inscrite dans un programme de formation (niveau 1-2).
3. L'Équipe d'alphabétisation Nouvelle-Écosse (ÉANÉ) : **5 délégués**
 - 4 délégués qui représentent les secteurs de 1) l'éducation 2) l'économie 3) les services publics et 4) représentation communautaire.
 - 1 personne apprenante inscrite dans un programme de formation (niveaux 1-2).

2.2 Les délégations des autres provinces

Les délégations des provinces suivantes seront composées de 3 délégués au maximum; **dont obligatoirement** 1 personne apprenante inscrite dans un programme de formation (niveau 1-2) :

- Collège Éducacentre de la Colombie-Britannique
- Association Franco-Yukonnaise du Yukon
- Fédération Franco-Ténoise des Territoires du Nord-Ouest
- Collège Mathieu de la Saskatchewan
- Pluri-elles du Manitoba
- Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick
- Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador

3. **Comment fonctionne l'élection au poste de membre du Conseil d'administration du RESDAC**

3.1 Informations :

- Chaque membre du Conseil est élu à la majorité simple;
- Les votes se font à scrutin secret, avec les bulletins d'élection que vous avez reçus;
- Vous recevrez le bulletin d'élection par la poste avec le nom des candidatures;
- Cependant, par mesure de sécurité, votre pochette d'information inclura un bulletin d'élection, sans aucun nom. Il est possible que vous soyez obligés de compléter ce bulletin;
- À l'AGA 2014, les 9 postes suivants sont en élection :
 - 1 pour la présidence
 - 1 représentant du Nouveau-Brunswick
 - 1 représentant de l'Île-du-Prince-Édouard
 - 1 représentant du Manitoba
 - 1 représentant de la Saskatchewan
 - 1 représentant de la Colombie-Britannique
 - 1 représentant du Yukon
 - 2 représentants des personnes apprenantes

3.2 Procédures à suivre :

- La présidente d'assemblée expliquera la procédure que vous devrez suivre et faire suivre aux délégués présents;



- Chaque délégué ne recevra **QU'UN SEUL BULLETIN D'ÉLECTION**;
- Les délégués inscriront leur choix dans les cases vides en face du ou des noms en candidature;
- Les délégués plieront leur bulletin de vote et vous le remettront;
- Vous ne devrez, à aucun moment, communiquer les résultats de vos bulletins d'élection aux délégués;
- Par la suite, la présidente informera les délégués que la visioconférence sera momentanément suspendue pour passer en « *mode audio seulement* »;
- Vous quitterez la salle pour communiquer les résultats d'élection à la présidente;
- Vous utiliserez un téléphone (votre cellulaire ou encore le téléphone disponible dans ou près de la salle de l'AGA) afin de vous permettre de transmettre les résultats à la présidente de l'élection;
- Vous devez **téléphoner** au numéro sans frais **1-866-490-2326** – entrer **9009 #** pour communiquer avec la présidente de l'élection;
- Lorsque vous aurez transmis vos résultats à la présidente d'élection, vous inviterez les délégués à revenir en salle de réunion;
- La présidente fermera la procédure d'élection.

3.3 Après l'élection :

- La présidente de l'AGA livrera les résultats de l'élection
- Et terminera les 2 points qui restent à l'ordre du jour.

3.4 Dès que l'AGA sera levée :

Vous devrez :

- Finaliser le rapport de la rencontre;
- Signer le formulaire;
- Ramasser les formulaires d'évaluation (feuille jaune)
- Mettre votre rapport signé et les formulaires d'évaluation dans l'enveloppe prévue à cet effet avec les bulletins d'élection;
- Cacheter l'enveloppe que vous remettrez à la personne que nous vous identifierons.

Après l'AGA :

Dès que nous recevons l'enveloppe de votre province ou territoire, le RESDAC vous contactera et vous fera parvenir le montant prévu, 50\$, pour votre travail lors de notre AGA.

Nous vous remercions à nouveau de votre participation à notre événement!